

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 25 JUIN 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_110 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZONE
D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ INNOPROD

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 19 juin 2024.

Présidait la séance : Monsieur Philippe GRANIER

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Agnès BRU

Membres présents non votants :

Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Pascal PRAGNERE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Gérard POUJADE, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Anne GILLET VIES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Corinne FORTIN), Jérôme CASIMIR (pouvoir à Marc VENZAL), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL), Thierry DUFOUR (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE), Sylvie FONTANILLES-CRESPO (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024

N° DEL2024_110 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ INNOPROD

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Lors du Conseil communautaire du 7 juillet 2009, le dossier de création de la zone d'aménagement concertée relative à la création du parc technopolitain Albi-Innoprod a été approuvé. Par la suite, au démarrage des travaux d'aménagement, un budget annexe a été créé (au 1^{er} janvier 2011).

Cette activité est assimilée à un service public administratif. Il est assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée. La nomenclature comptable utilisée est la M57 avec une gestion des stocks de terrains aménagés (inventaire annuel à la clôture des comptes).

Ce budget annexe retrace en dépenses l'ensemble des coûts d'aménagement (acquisitions de terrains, études, travaux...) et en recettes les produits des cessions.

Il est soumis à votre approbation le compte administratif du budget annexe de la zone d'aménagement concerté d'Innoprod pour l'exercice 2023.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	---	9 371 402,47 €	9 371 402,47 €
RECETTES	1 166 088,91 €	8 941 714,99 €	10 107 803,90 €
Solde	1 166 088,91 €	-429 687,48 €	736 401,43 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	977 809,62 €	8 734 354,99 €	9 712 164,61 €
RECETTES	---	9 017 277,56 €	9 017 277,56 €
Solde	-977 809,62 €	282 922,57 €	-694 887,05 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 9 371 402,47 €

Recettes : 10 107 803,90 € dont 1 166 088,91 € d'excédent reporté
soit un résultat de clôture de : 736 401,43 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 9 712 164,61 € dont 977 809,62 € de déficit reporté

Recettes : 9 017 277,56 €
soit un résultat de clôture de : - 694 887,05 €

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse ou d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération de l'Albigeois étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra être déférée au Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr

3- Restes à réaliser 2023 reportés sur l'exercice 2024

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : 0,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	9 371 402,47 €	10 107 803,90 €
Investissement	9 712 164,61 €	9 017 277,56 €
Total de l'exercice	19 083 567,08 €	19 125 081,46 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €
TOTAL	19 083 567,08 €	19 125 081,46 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 juin 2024,

VU la présentation en commission ressources et équipements publics du 6 juin 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 4 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe de la zone d'aménagement concerté d'Innoprod pour l'exercice 2023 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2023 du budget annexe de la zone d'aménagement concerté d'Innoprod de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2023 du budget annexe de la zone d'aménagement concerté d'Innoprod définitivement closes.

Fait le 25 juin 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry MALLÉ